

Un gain en confort de travail

[ÉLEVAGE] Le Gaec de la Villotte, basé à Cognac-la-Forêt, a misé sur la construction de bâtiments agricoles en bois il y a 15 ans. Depuis, trois nouveaux bâtiments se sont montés toujours avec la même entreprise, Roiné.



SANDRA DRIOLLET

« Nous avons eu un projet tous les cinq ans », résume Étienne Neuts. Il est éleveur de bovins, porcs et équins à Cognac-la-Forêt, associé avec sa femme Claire Neuts. Le confort de travail est ce que retient l'éleveur depuis la mise en place de ces bâtiments. Le bois est depuis le début un choix pour le couple, et il a finalement fait confiance au constructeur de bâtiments agricoles en bois Roiné. Ils ont aujourd'hui environ 3 000 m² de bâtiments destinés à l'ensemble de leurs productions.

UN MONTAGE EN AUTOCONSTRUCTION

« Le premier bâtiment que nous avons monté, c'était il y a 15 ans, c'était pour la bergerie », relate l'éleveur. Aujourd'hui, l'exploitation ne compte plus de moutons. Le Gaec de la Villotte conduit un cheptel d'une trentaine de vaches, une vingtaine de chevaux de trait et 80 porcs en système naisseur engraisseur. « Nous étions à l'origine en plein air mais lorsque nous avons commencé la vente directe, nous avons vite vu les limites », raconte le chef d'exploitation. « Le bâtiment nous a fait gagner en confort de travail », ajoute-t-il. Sur les premiers projets, le Gaec de la Villotte est passé par Roiné et ses



La stabulation du Gaec de la Villotte à Cognac-la-Forêt. (Ph. S. D.)

prestataires pour l'ensemble de la construction. Pour les suivants, « nous avons opté pour l'option de kit en autoconstruction », proposée également par l'entreprise Roiné. Adeptes de l'autoconstruction, ils n'ont pas hésité à sauter le pas. Un choix qu'il ne regrette pas « mais il faut avoir en tête que c'est très énergivore, le temps qu'on y passe on ne le passe pas à faire autre chose sur la ferme ». Par ailleurs, « l'avantage avec Roiné c'est qu'ils proposent plusieurs types de structures : du mono-pente, du bipente simple ou dé-saxé... » Aussi, l'entreprise fournit une notice de montage « qui s'est renouvelée dernièrement, c'est vraiment pas mal », estime Étienne Neuts.

Pour le montage, il a pu compter sur des amis entrepreneurs. « Personnellement, je ne monte pas sur les toits, ce n'est pas mon métier », confie-t-il. La sécurité est un enjeu crucial.

« Lorsque les conditions ne le permettent pas, nous n'avancions pas sur le chantier, ce n'est pas grave, je préfère prendre plus de temps et ne pas prendre de risques inutiles », explique-t-il. Quant aux journées de travail, « nous ne faisons pas des journées de 15 heures, nous avons tous une famille donc nous respectons cela ».

Pour financer l'ensemble de ces bâtiments, le Gaec de la Villotte a pu bénéficier du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA). « Heureusement, témoigne Étienne Neuts, car cela représente une charge financière importante d'autant plus qu'il faut rajouter le coût du terrassement, de l'aménagement intérieur... et les prix ne cessent d'augmenter. » Il insiste d'ailleurs sur ce coût de l'aménagement intérieur, parfois sous-estimé. « Nous n'hésitons pas à prendre de l'occasion mais c'est vrai que, là aussi, cela nécessite du temps. »

MISER SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE

Étienne et Claire Neuts se sont tournés vers le photovoltaïque pour couvrir leurs toitures de bâtiments. « Nous en sommes à notre troisième », raconte-t-il. Et notamment sur le dernier bâtiment monté destiné au stockage. Le nouveau circuit offre un avantage d'un point de vue biosécurité. Les autres bâtiments ont eu besoin de quelques renforts pour l'installation des panneaux mais globalement, « ce sont des bâtiments adaptés pour supporter les panneaux », se réjouit-il. « Pour le moment nous ne dégageons pas de revenus supplémentaires mais d'ici 15 ans cela nous fera un complément », conclut le chef d'exploitation.



Le dernier projet avec toiture photovoltaïque. (Ph. S. D.)

LE MOT DE L'EXPERT

Denis Favé, chargé d'affaires chez Roiné, a accompagné les projets du Gaec de la Villotte depuis le début. « Claire et Étienne ont toujours eu une demande très précise, ils savent ce qu'ils veulent et ont toujours été à cheval sur le bien-être animal », raconte-t-il. Installé dans le Lot, Denis Favé intervient sur l'ensemble de la Haute-Vienne. « Dès que l'on entre en contact avec un client, on se rencontre pour regarder précisément les projets », explique le chargé d'affaires. « L'objectif chez Roiné n'est pas de construire pour construire, on est là pour accompagner nos clients d'un point de vue technique. » Notamment sur les bâtiments d'élevage, en lien avec une étude menée par l'Institut de l'Élevage montrant que 80 % des bâtiments sont mal ventilés, « on accompagne tous nos clients sur ce thème de la ventilation, la luminosité et l'adaptation de l'enveloppe ». L'entreprise Roiné peut proposer ses propres prestataires pour le montage ou bien un montage en kit pour de l'auto-construction comme cela a été le cas au Gaec de la Villotte. Dans le cas du kit, « on propose un suivi de chantier, c'est l'option privilégiée par la plupart de nos clients mais nous nous adaptons à toutes les demandes comme chez Claire et Étienne qui n'en ont pas eu besoin ». En tant que constructeur, leur bureau d'études propose également du calcul de structures pour valider ou pas la faisabilité d'une pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment. Un service dont Claire et Étienne Neuts ont bénéficié. « Je suis chez Roiné depuis 2009, j'ai vu naître l'activité de Claire et Étienne, j'ai suivi leurs orientations, leurs évolutions, c'est une très belle exploitation », conclut Denis Favé.

Roiné
BÂTIMENTS AGRICOLES DEPUIS 1934

Votre bâtiment en bois :
performant, durable, modulaire et rentable

Conseils et devis auprès de
Denis FAVÉ
06 11 27 15 53 | dfave@roine.fr

[f](#) [@](#) [v](#)
roine.fr

VEAUX DE BOUCHERIE SUR PAILLE

VEAUX DE BOUCHERIE SUR CAILLEBOTIS

SOL
DEPUIS 1974

- SUIVI DE PROJET ET ÉTUDE ÉCONOMIQUE PERSONNALISÉE
- PRÉSENCE ET SUIVI TECHNIQUE QUOTIDIEN AUPRÈS DES ÉLEVEURS
- RÉMUNÉRATION GARANTIE ET AIDE À L'INVESTISSEMENT
- ALIMENTATION DE TRADITION FRANÇAISE

AMÉNAGEMENT, AGRANDISSEMENT, CONSTRUCTION DE BÂTIMENT :
CONTACTEZ-NOUS POUR VOS PROJETS DE VEAUX DE BOUCHERIE

Maison SOL - ZA l'Hospital - 19400 Argentan-sur-Dordogne
Contact: Guillaume APCHER - 06 85 43 98 54 / Julie GIMEL - 06 23 25 14 66
contact@solviandes.fr